



# LE PROJET ASSOCIATIF

VOTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | DIJON | JUIN 2005

## ARTISANS DU MONDE EN MOUVEMENT

LE CHOIX D'UN COMMERCE ÉQUITABLE EXIGEANT



**AUTRES ECHANGES, AUTRE MONDE**

**Le Projet associatif** d'Artisans du Monde | Document soumis au vote des associations locales les 4 et 5 juin 2005 | P.2



## PREFACE

de Carole REYNAUD PALIGOT et Odile PROUST,  
présidente et vice-présidente de la Fédération ARTISANS du MONDE

---

Ce projet est à l'image de l'association qui l'a élaboré, il est le fruit d'un travail de réflexion collective qui s'est déroulé pendant plusieurs mois. Discuté au niveau des associations locales, des réunions régionales, des commissions nationales et du conseil d'administration, il définit les orientations du mouvement Artisans du Monde. La méthode choisie pour mener cette réflexion s'est efforcée d'être le plus largement possible participative et son écriture s'est également voulue collective. L'entreprise n'a pas été facile, d'autant plus que des questions importantes et complexes ont été portées au débat en cours de route.

Ce projet est aussi le fruit d'un certain contexte, celui du commerce équitable du début du XXI<sup>e</sup> siècle qui oscille entre différentes approches et sensibilités, des démarches plutôt caritatives ou humanitaires à des démarches qui se conçoivent plus alternatives au système conventionnel, et qui a vu la multiplication des acteurs et des circuits de distribution. Pour Artisans du Monde, il était devenu important de prendre le temps de redéfinir son identité, sa place au sein du paysage de la solidarité internationale mais aussi de faire des choix très concrets à propos des réseaux de distribution ou encore du type de filière à construire.

Nous espérons qu'il permettra à tous ceux qui veulent mieux nous connaître –et peut-être nous rejoindre – de comprendre qui nous sommes et ce que nous voulons changer.

Bonne lecture !





## LE PROJET ASSOCIATIF | Juin 2005 |



## ■ INTRODUCTION

<b>De la Charte fondatrice au nouveau Projet associatif, Synthèse des Votes sur le Projet associatif .....</b>	<b>9</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

## ■ CE QUE NOUS SOMMES

<b>[1] Un mouvement de référence dans le commerce équitable misant sur le plaidoyer, l'éducation et l'action commerciale .....</b>	<b>14</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

### | NOS REFERENCES |

- > La charte universelle des droits de l'Homme (1948)  
et notamment le pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (1966),
- > Les valeurs de l'économie solidaire,
- > Le développement durable.

### | NOS BUTS |

### | NOS PARTENARIATS |

## ■ CE QUE NOUS VOULONS CHANGER

<b>[2] Mettre les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux au centre des échanges .....</b>	<b>17</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

- > **2.1** Promouvoir les droits des producteurs du Sud
- > **2.2** Renforcer notre action de plaidoyer
- > **2.3** Pour des régulations internationales basées sur les Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et sur les principes de la souveraineté alimentaire.
- > **2.4** Pour un commerce local équitable et solidaire Sud-Sud, facteur de développement local.
- > **2.5** Pour la promotion d'un commerce local équitable et solidaire au Nord, facteur de développement local.

<b>[3] Bâtir un autre partenariat, humain, culturel, économique et social .....</b>	<b>20</b>
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------

- > **3.1** Pour un partenariat renforcé avec les organisations de commerce équitable du Sud, tant dans les réflexions que dans les pratiques de commerce équitable, de plaidoyer, d'éducation.
- > **3.2** Un renforcement des capacités des producteurs du Sud
- > **3.3** Pour la promotion d'une garantie de commerce équitable, basée sur le partenariat, l'auto-évaluation, l'évaluation croisée et le contrôle externe, sur la base de la référence actuelle de l'IFAT.

## **[4] Permettre aux citoyens d'être acteurs d'une économie responsable, alternative et solidaire ..... 22**

- > **4.1** Une dimension éducative dans toutes nos actions
- > **4.2** Proposer de s'engager dans les associations Artisans du Monde
- > **4.3** Pour des initiatives porteuses d'une autre économie
- > **4.4** Pour associer plus fortement nos clients, sympathisants, épargnants et partenaires.

## **■ LE MOUVEMENT ARTISANS DU MONDE QUE NOUS VOULONS**

## **[5] Une association partie prenante de l'économie solidaire..... 24**

- > **5.1** Pour un réseau d'associations et de boutiques Artisans du Monde bien implanté sur tout le territoire français
- > **5.2** Pour un développement commercial plus ambitieux des boutiques et relais locaux Artisans du Monde
- > **5.3** Pour un réseau de qualité de boutiques équitables, accueillantes, informatives et ouvertes à d'autres échanges
- > **5.4** Reconnaître l'apport spécifique du bénévolat Artisans du Monde dans la vie économique et sociale
- > **5.5** Travailler avec d'autres acteurs de l'économie solidaire

## **[6] Une filière de commerce équitable respectant les critères au Nord et au Sud. 27**

- > **6.1** Pour une clarification de la stratégie relative aux réseaux de distribution des produits Artisans du Monde
  - c) Choix exclusif des réseaux de distribution spécialisé et de proximité, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités locales
- > **6.2** Pour de nouvelles relations entre la Fédération Artisans du Monde et Solidar'Monde..... 29
  - b) Vers une filière intégrée : la Fédération devient majoritaire au sein du capital de Solidar'Monde.

## **[7] Une organisation démocratique et participative, implantée sur tout le territoire ..... 32**

- > **7.1** Renforcer la démocratie dans les associations locales
- > **7.2** Améliorer l'accès à l'information
- > **7.3** Mieux travailler en réseau
- > **7.4** Inventer la démocratie participative qui nous convient
- > **7.5** Une couverture nationale du réseau Artisans du Monde
- > **7.6** Pour une nouvelle responsabilité régionale au sein d'un projet national : pendant une phase transitoire d'une année, la Fédération Artisans du Monde fait l'expérience d'une nouvelle responsabilité et d'une nouvelle dynamique régionales.

### ■ De la Charte fondatrice au nouveau projet associatif

■ **1974** : Création des premières associations locales Artisans du Monde.

■ **1981** : Les 17 associations locales se regroupent en une Fédération nationale et se donnent une charte fondatrice, votée lors de l'Assemblée générale nationale à Mulhouse.

■ **1999** : Un document de référence complémentaire « Critères au Nord, critères au Sud » est voté à l'Assemblée générale de Chambéry, ainsi que la mise en place de statuts-types des associations locales.

■ **2002** : Ces orientations ont guidé l'action de la Fédération Artisans du Monde et ses différents plans d'action. Le plan triennal en cours a été approuvé à l'Assemblée générale de 2002 à Troyes. Il est proposé à l'assemblée générale de Dijon de le prolonger jusqu'en 2006.

#### ■ **2005...**

En 30 ans, le mouvement Artisans du Monde a grandi. Il s'est engagé dans de nouveaux partenariats. Le contexte international et le contexte spécifique au commerce équitable ont fortement évolué. Pour 2005, le conseil d'administration a estimé nécessaire que l'ensemble du mouvement redéfinisse des orientations générales à travers un nouveau projet associatif et non pas seulement un nouveau plan d'action triennal. Ce projet associatif n'aura sa pertinence complète que par une contribution et une approbation par les associations locales Artisans du Monde. C'est pourquoi les associations locales ont été fortement associées à la réflexion et à la définition de ce nouveau projet.

Ce projet affirmera les orientations de la Fédération pour les cinq à dix années à venir, en s'inscrivant dans la lignée de la Charte fondatrice. Sur décision de l'AG, il pourra être révisé quand elle le jugera utile.

■ **2006** : Ces orientations générales permettront de définir un programme d'actions détaillé qui sera soumis au vote de l'Assemblée générale 2006 et actualisé chaque année.

### ■ Le contexte : tensions internationales et progression du commerce équitable

Depuis trente ans, le contexte international a été marqué par la poursuite de la dégradation des termes de l'échange. L'instabilité des prix sur les marchés internationaux continue à avoir de graves conséquences économiques, sociales et environnementales. La mondialisation néo-libérale a été présentée par les États dominants et par les organisations qui régissent le commerce international comme l'unique modèle de développement.

La position d'Artisans du Monde, acteur historique du commerce équitable, a été bousculée par la multiplication des acteurs du commerce équitable dont les valeurs et les finalités sont parfois loin des nôtres. Le commerce équitable a également connu une plus forte médiatisation et un plus fort intérêt des consommateurs et des pouvoirs publics. Certains concepts ont été tronqués ou détournés comme le développement durable. D'autres se sont affirmés, comme l'économie solidaire. D'autres enfin sont nés, comme la décroissance soutenable. L'affirmation du mouvement altermondialiste a créé une réelle dynamique, en favorisant les rencontres, les échanges et les débats entre acteurs du Nord et du Sud.

Le Conseil d'administration et le Bureau de la Fédération Artisans du Monde, les administrateurs et bénévoles des associations locales et le secrétariat national ont été amenés à réagir face à des sollicitations ou à des interpellations et à prendre position dans des débats. La Fédération Artisans du Monde s'est ainsi engagée dans de nouvelles voies, des campagnes ou des partenariats qui ont parfois provoqué des réactions et suscité des débats internes. **L'élaboration du nouveau projet associatif de la Fédération Artisans du Monde nous permet de redéfinir ensemble nos valeurs et nos finalités essentielles, de repréciser les liens entre nos différentes missions inscrites dans nos statuts et de clarifier la cohérence de l'action d'Artisans du Monde.**

## ■ La participation des associations locales Artisans du Monde à l'élaboration du projet associatif

Ce texte a été rédigé par une équipe d'administrateurs nationaux à partir des contributions écrites de 55 associations locales, de quelques militants à titre individuel, les associations participantes à sept réunions régionales en octobre 2004 et en avril 2005 et huit commissions nationales, de 27 partenaires du Sud, de salariés du secrétariat national et d'avis de partenaires proches.

De plus, 26 associations locales ont participé à la journée d'étude nationale sur Solidar'Monde (27 février 2005) et 22 à celle sur l'altermondialisme et sur le commerce équitable au Nord (le 18 mars 2005).

Ce texte a été soumis à toutes les associations locales Artisans du Monde.

## ■ Synthèse des Votes sur le Projet Associatif

### [1] Un mouvement de référence dans le commerce équitable misant sur le plaidoyer, l'éducation et l'action commerciale

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	114	113 soit 99,1 % des votes exprimés	1 soit 0,9 % des votes exprimés	1

### [2] Mettre les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux au centre des échanges

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention	Blanc
127	115 soit 90,5 % des inscrits	111	111 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	3	1

- > **2.3** Pour des réglementations internationales basées sur les Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et sur les principes de la souveraineté alimentaire.

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	112	112 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	3

- > **2.4** Pour un commerce local équitable et solidaire Sud-Sud, facteur de développement local.

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	113	113 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	2

- > **2.5** Pour la promotion d'un commerce local équitable et solidaire au Nord, facteur de développement local.

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	109	108 soit 99,1 % des votes exprimés	1 soit 0,9 % des votes exprimés	6

### [3] Bâtir un autre partenariat, humain, culturel, économique et social

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	109	108 soit 99,1 % des votes exprimés	1 soit 0,9 % des votes exprimés	6

- > **3.1** Pour un partenariat renforcé avec les organisations de commerce équitable du Sud, tant dans les réflexions que dans les pratiques de commerce équitable, de plaidoyer, d'éducation.

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	116 soit 91,3 % des inscrits	115	115 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	1

- > **3.3** Pour la promotion d'une garantie de commerce équitable, basée sur le partenariat, l'auto-évaluation, l'évaluation croisée et le contrôle externe, sur la base de la référence actuelle de l'IFAT.

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	116 soit 91,3 % des inscrits	113	113 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	3

## [4] Permettre aux citoyens d'être acteurs d'une économie responsable, alternative et solidaire

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	116 soit 91,3 % des inscrits	113	113 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	3

> 4.4 Pour associer plus fortement nos clients, sympathisants, épargnants et partenaires.

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	116 soit 91,3 % des inscrits	109	105 soit 99,1 % des votes exprimés	4 soit 3,7 % des votes exprimés	7

## [5] Une association partie prenante de l'économie solidaire

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	113	113 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	2

> 5.1 Pour un réseau d'associations et de boutiques Artisans du Monde bien implanté sur tout le territoire français

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	113	113 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	2

> 5.2 Pour un développement commercial plus ambitieux des boutiques et relais locaux Artisans du Monde

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	109	98 soit 89,9 % des votes exprimés	11 soit 10,1 % des votes exprimés	6

> 5.3 Pour un réseau de qualité de boutiques équitables, accueillantes, informatives et ouvertes à d'autres échanges

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	115 soit 90,5 % des inscrits	106	106 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0,9 % des votes exprimés	9

## [6] Une filière de commerce équitable respectant les critères au Nord et au Sud

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	108 soit 85 % des inscrits	105	105 soit 100 % des votes exprimés	0 soit 0 % des votes exprimés	3

- > 6.1 Pour une clarification de la stratégie relative aux réseaux de distribution des produits Artisans du Monde
- c] Choix exclusif des réseaux de distribution spécialisé et de proximité, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités locales

Inscrits	Votants	Exprimés	Choix C	Autres choix	Nul
127	112 soit 88,2 % des inscrits	111	90 soit 81,1 % des votes exprimés	21 soit 18,9 % des votes exprimés	1

- > 6.2 Pour de nouvelles relations entre la Fédération Artisans du Monde et Solidar'Monde
- b] Vers une filière intégrée : la Fédération devient majoritaire au sein du capital de Solidar'Monde.

Inscrits	Votants	Exprimés	Choix B	Autres choix	Abstention	Nul
127	116 soit 91,3 % des inscrits	108	88 soit 81,4 % des votes exprimés	20 soit 18,6 % des votes exprimés	5	3

## [7] Une organisation démocratique et participative, implantée sur tout le territoire

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	116 soit 91,3 % des inscrits	110	108 soit 98,2 % des votes exprimés	2 soit 1,8 % des votes exprimés	6

- > 7.6 Pour une nouvelle responsabilité régionale au sein d'un projet national : pendant une phase transitoire d'une année, la Fédération Artisans du Monde fait l'expérience d'une nouvelle responsabilité et d'une nouvelle dynamique régionales.

Inscrits	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
127	116 soit 91,3 % des inscrits	97	89 soit 91,8 % des votes exprimés	8 soit 8,2 % des votes exprimés	19

# [1] Un mouvement de référence dans le commerce équitable misant sur le plaidoyer, l'éducation et l'action commerciale

## ■ Nos références

- > La charte universelle des droits de l'Homme adoptée en 1948 par les Nations Unies et le pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (1966), ratifié à ce jour par 151 États, dont la France.
- > Les valeurs de l'économie solidaire, notamment : l'utilité sociale, l'initiative collective, la coopération, la transparence, le fonctionnement démocratique, le développement local, le partage équitable de la valeur ajoutée, la pluralité des ressources humaines et financières, la construction de liens sociaux au travers de l'activité socio-économique.
- > Le développement durable, entendu comme le progrès social, culturel et économique, au service des êtres humains, mais dans le respect et la sauvegarde de l'écosystème.

## ■ Notre but

La Fédération Artisans du Monde représente la structure la plus ancienne en France qui rassemble les trois dimensions du commerce équitable au sein d'un réseau de militants de terrain : l'action commerciale, l'éducation, et le plaidoyer. Cette spécificité nous est reconnue et nous crédite d'une confiance du public et de la légitimité de pionnier du commerce équitable.

Nos principes d'origine demeurent, aujourd'hui comme hier, le socle de notre garantie de commerce équitable. Ils sont basés sur le partenariat, sur une relation de confiance avec des groupements de producteurs du Sud et enfin sur la connaissance mutuelle, sur un engagement dans la durée et non sur la norme et l'uniformisation.

La spécificité de la Fédération est d'autant plus d'actualité que certains distributeurs récupèrent la notoriété du commerce équitable sans changer leurs pratiques commerciales ou salariales.

La Fédération a choisi de constituer un mouvement ouvert à tous et en relation avec les différents acteurs de la filière équitable : militants bénévoles, salariés, partenaires producteurs, clients, sympathisants, épargnants et autres partenaires du Nord. Ce mouvement s'inscrit dans une démarche de formation citoyenne ; les bénévoles s'informent, comprennent les dysfonctionnements du monde, assument peu à peu des responsabilités dans l'association et essayent de peser sur les choix de société.

La Fédération revendique de pouvoir **pratiquer le commerce autrement**. L'échange entre les personnes y est primordial ainsi que l'information et la prise de conscience des réalités vécues par les producteurs du Sud. Cependant, elle ne doit pas se contenter de cette confiance historique.

Ainsi, elle fait aujourd'hui le pari d'être :

- Une référence pour un commerce équitable exigeant, inscrit dans l'économie solidaire et intégrant de façon complémentaire les trois dimensions du commerce équitable : dimensions commerciale, éducative et politique (campagnes et plaidoyer)
- Un véritable réseau national de « boutiques équitables pour d'autres échanges »
- Une force de changement social, en relation avec les autres acteurs sociaux : associations, organisations de consommateurs, syndicats, groupements de producteurs du Nord
- Un acteur moteur du développement du commerce équitable, au sein du réseau Artisans du Monde, de la Plate-forme pour le Commerce Équitable (PFCE), du réseau européen des Magasins du Monde (NEWS !) et de la Fédération internationale pour le commerce équitable (IFAT)
- Une force de proposition pour la construction d'une alternative économique, à l'échelle locale, nationale et internationale.

## ■ Les partenariats d'Artisans du Monde

Cette triple dimension est exigeante. Pour réaliser ses différentes missions, la Fédération Artisans du Monde établit des coopérations de façon prioritaire avec des organisations partenaires partageant les mêmes finalités et dont l'action est complémentaire de celle d'Artisans du Monde. Sont mentionnés ici des partenariats établis au niveau national. Ils existent aussi à des degrés divers au niveau local et régional.

Parmi les différents partenaires prioritaires, certains sont des organisations, plates-formes, collectifs ou fédérations (Solidar'Monde, IFAT, PFCE, CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement), Coordination Sud, ATTAC, Mouvement pour une économie solidaire, Plate-forme pour des agricultures durables et solidaires, Collectif De l'Éthique sur l'étiquette). La Fédération Artisans du Monde contribue activement à la définition de leurs orientations, en étant membre de leur instance de pilotage ou de décision.

Par ailleurs, Artisans du Monde est acteur des Forums sociaux, lieux privilégiés de rencontres, de débats, et de formulation de propositions de la société civile.

Les partenariats prioritaires d'Artisans du Monde sont mentionnés ci-dessous. Ils ne sont pas exclusifs et sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution des différents acteurs.

### a) Des partenaires commerciaux pour développer le commerce équitable

Ils ont une relation avec Artisans du Monde par le biais de son activité commerciale. Cette relation peut aussi concerner d'autres domaines : éducation, politique, finances.

- Les organisations de commerce équitable, partenaires des producteurs du Sud ;
- Solidar'Monde ;
- Les autres actionnaires de Solidar'Monde ;
- Les réseaux de distribution partageant les mêmes options fondamentales qu'Artisans du Monde, notamment Biocoop ;
- Les collectivités territoriales et les comités d'entreprises ;
- Les autres entreprises et organisations de l'économie sociale ;
- Les réseaux de finances solidaires, notamment le Crédit coopératif.

### b) Les autres organisations et fédérations de commerce équitable

- L'IFAT, Fédération internationale pour le commerce équitable, lieu privilégié de concertation et d'élaboration de positions et stratégies communes entre organisations de commerce équitable au niveau international ;
- La PFCE, Plate-forme pour le Commerce Équitable, lieu de concertation entre les acteurs français du commerce équitable, d'élaboration de positions communes et de défense du commerce équitable ;
- Les organisations européennes de commerce équitable partageant des positions communes avec Artisans du Monde, notamment CTM (Italie), ROBA del Altro Mondo (Italie), OXFAM Magasins du Monde (Belgique) ;
- NEWS !, le réseau européen des Magasins du Monde.

#### c) Les autres organisations de la société civile

- Le CRID et Coopération Sud, lieux privilégiés au niveau français pour la concertation entre associations de solidarité internationale et l'élaboration de positions et de stratégies communes, notamment dans le domaine politique ;
- L'association ATTAC, le Collectif De l'éthique sur l'étiquette, la Plate-forme pour des Agricultures Durables et Solidaires et le Mouvement pour une Économie Solidaire ;
- Les organisations du Sud (organisations de commerce équitable, mais pas uniquement) avec lesquelles Artisans du Monde entretient un partenariat éducatif et politique ;
- Les organisations du Nord avec lesquelles Artisans du Monde entretient un partenariat éducatif et politique : associations de solidarité internationale (notamment le CCFD, le CFSI et Peuples Solidaires), des syndicats (CFDT, CGT, FSU), les organisations étudiantes (UNEF, Équiterre), les organisations agricoles et de développement rural (Confédération paysanne, INPACT...), des associations de consommateurs ;
- Des organisations d'immigrés ou en lien avec l'immigration.

#### d) Les pouvoirs publics

Les pouvoirs publics (instances européennes, gouvernement et collectivités territoriales) peuvent constituer des partenaires privilégiés d'Artisans du Monde lorsqu'il y a partage des valeurs et orientations fondamentales.

Ces acteurs sont à la fois partenaires et cibles principales de nos campagnes et actions de plaidoyer.

# [2] **Mettre les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux au centre des échanges**

## ■ Notre but

La Fédération Artisans du Monde constate que si la richesse croît globalement dans le monde, le nombre de pauvres augmente aussi et l'écart entre le Sud et le Nord continue de se creuser. La pauvreté résulte de multiples inégalités, notamment entre pays du Nord et du Sud. Le commerce international, en particulier, conduit trop souvent à la marginalisation des plus faibles. Quant à la lutte contre la pauvreté, les instances internationales la considèrent comme une action de réparation et non comme le cœur de leur dispositif. Elle ne permet pas d'aborder des questions fondamentales à l'exemple du droit à la rémunération de son travail ou des inégalités qui génèrent ou amplifient les conflits.

La Fédération Artisans du Monde milite pour que les richesses mondiales soient équitablement partagées. Le commerce équitable est un moyen d'obtenir un prix juste pour les producteurs du Sud. Au-delà de cette exigence, elle détermine ses actions et ses partenariats en référence aux Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des peuples du Sud et du Nord. Ces droits, dits DESC, proclamés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948, ont pris force obligatoire avec le Pacte international adopté en 1966 à l'ONU et aujourd'hui ratifié par 151 États.

La Fédération Artisans du Monde doit continuer à s'engager aux côtés des organisations de développement du Sud et du Nord pour faire respecter ces droits au quotidien. C'est pourquoi elle veut intensifier sa mission de plaidoyer<sup>1</sup> pour promouvoir ces droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et le changement des règles du commerce mondial.

## ■ Nos objectifs

### > 2.1 **Promouvoir les droits des producteurs du Sud**

La Fédération Artisans du Monde réaffirme avec force l'objectif contenu dans les statuts de la Fédération Artisans du Monde : « Nous favorisons un développement durable par la promotion du commerce équitable. Le développement étant entendu comme la maîtrise par les peuples et les sociétés de leurs choix économiques, politiques, sociaux, culturels et écologiques. Nous défendons des changements individuels et sociaux dans notre propre société pour un développement solidaire au Nord comme au Sud de la planète. »

### > 2.2 **Renforcer notre action de plaidoyer**

La Fédération Artisans du Monde renforce sa capacité d'interpellation auprès des acteurs économiques et politiques, en se mobilisant fortement dans les actions de plaidoyer et les campagnes citoyennes sur

---

<sup>1</sup> Nous entendons par plaidoyer la défense de causes d'intérêt collectif, sur la base d'argumentations fondées sur la réalité vécue par les acteurs concernés, avec des moyens démocratiques, transparents et mobilisant le plus grand nombre.

les thèmes liés au commerce international et aux Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## VOTE

### > 2.3 Pour des régulations internationales basées sur les Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et sur les principes de la souveraineté alimentaire.

#### ■ Nos priorités

La Fédération Artisans du Monde s'associe aux actions de la société civile qui exigent des régulations publiques du commerce international. Ces régulations peuvent prendre la forme de lois nationales et de règles internationales, qui doivent être subordonnées aux Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et aux principes de la souveraineté alimentaire.

- > Elle s'associe aux actions visant à renforcer la capacité des organisations syndicales et autres organisations démocratiques pour dénoncer les manquements aux droits, organiser des campagnes et obtenir des accords favorables aux salariés des pays du Sud.
- > Elle fait pression avec d'autres acteurs pour modifier les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). En particulier, elle milite pour l'abolition de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) qui privatise des biens publics (éducation, santé, transport, etc.).
- > Elle revendique une modification de l'ASA (Accord sur l'agriculture) afin d'intégrer les principes suivants : le droit à la protection des marchés intérieurs, le droit à organiser et soutenir son agriculture pour permettre une production nationale consommée localement et respectueuse de l'environnement, la mise en place de mécanismes de régulation des cours des matières premières agricoles, au plan national et international.
- > Elle s'associe aux campagnes pour une annulation immédiate et inconditionnelle des dettes bilatérales et multilatérales des États du Sud, et milite à ce titre pour une refondation d'organismes tels que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.
- > Elle s'oppose à une réciprocité automatique des accords commerciaux internationaux : la réciprocité automatique des droits d'importation et d'exportation entraîne des inégalités car chaque pays ne dispose pas des mêmes atouts et richesses dans les échanges (exemple des APE – projet d'Accords de partenariat économique entre l'Union Européenne et les pays ACP – Afrique, Caraïbes et Pacifique).
- > Enfin, elle appuie la création par les acteurs du Sud de marchés et d'échanges à l'échelle de leurs propres continents ou sous-continent ; les échanges peuvent y être plus équitables, puisqu'il s'agit de développer des marchés entre économies de niveau similaire et de permettre la solidarité régionale.

## VOTE

### > 2.4 Pour un commerce local équitable et solidaire Sud-Sud, facteur de développement local

#### ■ Nos priorités

La Fédération Artisans du Monde veille à ne pas créer une nouvelle dépendance économique entre le Nord et le Sud.

C'est pourquoi elle reconnaît comme primordiales les initiatives de commerce équitable au Sud portées par des acteurs du Sud car elles leur permettent d'accéder à leur propre marché local, régional ou national et de maîtriser leurs propres réseaux de distribution.

Elle favorise la mise en relation des partenaires du Sud pour que se développe la structuration de leurs propres réseaux de commerce équitable à l'échelle de leurs pays ou continents, et ceci en relation avec le mouvement international du commerce équitable.

Elle contribue à la promotion des boutiques et circuits touristiques équitables développés par les partenaires du Sud eux-mêmes.

Elle tire des enseignements de ces expériences pour ses propres pratiques au Nord.

## VOTE

### > 2.5 Pour la promotion d'un commerce local équitable et solidaire au Nord, facteur de développement local

#### ■ Nos priorités

La Fédération Artisans du Monde s'engage à promouvoir des agricultures durables et solidaires, au Nord comme au Sud, qui permettent une juste rémunération du travail, la maîtrise des filières par les producteurs et la préservation de la fertilité de la terre. Elle s'engage à promouvoir des modes de commercialisation qui permettent la relation la plus courte possible entre producteurs et consommateurs et l'information des consommateurs.

Elle contribue à la réflexion sur des critères d'équité appliqués aux producteurs et aux organisations agricoles et artisanales du Nord, en relation avec les organisations d'agriculteurs et d'artisans et au nom d'une consommation responsable dans tous ses aspects.

Elle s'associe à des actions de promotion des pratiques et des produits issus d'un commerce équitable et solidaire au Nord, à des actions d'information, d'éducation et de plaidoyer avec des organisations de producteurs du Nord.

## [3] Bâtir un autre partenariat, humain, culturel, économique et social

### ■ Notre but

À ce jour, la Fédération Artisans du Monde est en relation avec près d'une centaine d'organisations de commerce équitable du Sud agréées soit par la Fédération Artisans du Monde elle-même, soit par des associations équivalentes d'autres pays européens.

Dès l'origine, elle a cherché à bâtir avec ces fournisseurs une relation dépassant le simple aspect commercial, en les considérant comme des « partenaires ». Elle respecte déjà à leur égard des engagements importants : agrément sur la base de critères démocratiques et économiques, achats réguliers et dans la durée, prix juste, facilités en cas de difficultés, respect et mise en valeur des produits, rencontres ponctuelles. De plus, les réalités de vie et de travail de ses partenaires motivent les équipes Artisans du Monde et donnent un sens profond aux achats dans leurs boutiques associatives.

Ces dernières années, la Fédération a ébauché d'autres relations avec eux. Elle a ainsi travaillé sur le projet d'une nouvelle marque internationale et sur la mise en place d'un système d'évaluation des organisations de commerce équitable avec l'IFAT. Elle a participé à des échanges de pratiques éducatives avec une organisation brésilienne. Elle a aussi consulté ses partenaires sur son nouveau projet associatif ; 27 d'entre eux ont répondu à cette sollicitation.

### ■ Nos objectifs

Pour l'avenir, la Fédération réaffirme la primauté de cette relation partenariale basée sur la confiance, le dialogue, la durée et la transparence, conditions essentielles pour qu'une économie soit réellement solidaire et génère des conditions de vie meilleures.

Au-delà de la relation commerciale, la Fédération juge indispensable d'approfondir ce partenariat en établissant des relations humaines, culturelles et politiques plus étroites et plus offensives.

Elle recherche ce même esprit dans ses partenariats au Nord, en France, en Europe et au sein du mouvement alter-mondialiste.

### VOTE

#### > 3.1 Pour un partenariat renforcé avec les organisations de commerce équitable du Sud, tant dans les réflexions que dans les pratiques de commerce équitable, de plaidoyer, d'éducation

### ■ Nos priorités

La Fédération renforce sa collaboration avec les partenaires du Sud, entendus au sens d'organisations de producteurs, organisations faitières et réseaux de promotion de commerce équitable.

Elle renforce l'échange réciproque d'informations entre eux et son réseau.

Elle développe les rencontres entre les militants et clients du Nord d'une part et les producteurs du Sud d'autre part, mais aussi entre les producteurs du Nord et du Sud et entre les consommateurs-citoyens du Nord et du Sud.

Elle les associe à la définition de ses finalités, de ses activités et à leur évaluation.

**AUTRES ECHANGES, AUTRE MONDE**



Elle engage une réflexion avec les partenaires du Sud sur les Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, les conditions de réussite des pratiques d'économie solidaire, l'OMC, etc.

Elle organise ou participe à des études communes de comparaison des filières conventionnelles et des filières équitables, moyens indispensables pour asseoir ses actions respectives et ses campagnes de plaidoyer pour d'autres règles du commerce mondial.

Elle met en place ou participe à des actions communes dans les domaines de l'éducation, du plaidoyer et de l'information des producteurs, consommateurs et citoyens, au Nord comme au Sud.

### > 3.2 Un renforcement des capacités des producteurs du Sud

La Fédération Artisans du Monde soutient le renforcement des capacités des producteurs du Sud pour leur structuration collective, l'amélioration des produits, la recherche de marchés, l'organisation du commerce équitable au Sud, les actions de plaidoyer, etc.

Avec eux, elle bâtit les modalités d'actions adaptées : mise en relation avec des organisations spécialisées, avec des ONG locales et internationales, échanges entre professionnels du Nord comme du Sud, recherche de financements au Nord, etc.

## VOTE

### >3.3 Pour la promotion et la mise en œuvre d'une garantie de commerce équitable, basée sur le partenariat, l'auto-évaluation, l'évaluation croisée et le contrôle externe, sur la base de la référence actuelle de l'IFAT

#### ■ Nos priorités

La Fédération collabore aux travaux de l'IFAT (International Federation for Alternative Trade) pour la promotion d'un mouvement international de commerce équitable et la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation et d'agrément des organisations de commerce équitable. Les autres acteurs, non intégrés au sein de l'IFAT, seront également rencontrés dans le cadre de cette réflexion.

Elle entend faire progresser la notion de garantie, basée non pas sur un contrôle du Nord sur le Sud mais sur le partenariat, la transparence, les études de filières, l'intégration de tous les acteurs de la filière (producteurs, transporteurs, transformateurs, associations locales, Fédération, centrale d'achat et consommateurs) et l'évaluation (combinant auto-évaluations, évaluations croisées et contrôle externe).

Elle promeut, aux niveaux français et européen, cette forme de garantie, et en particulier la nouvelle marque FTO (Fair Trade Organisation), marque de reconnaissance « d'organisation de commerce équitable » de l'IFAT.

Elle s'engage à la mettre en œuvre pour ce qui la concerne, aux niveaux national et local.

## **[4] Permettre aux citoyens d'être acteurs d'une économie responsable, alternative et solidaire**

### ■ Notre but

Consommer équitable représente un acte citoyen parmi d'autres. Il est indissociable du fait de s'informer sur les conditions de vie, travail et de rémunération ici et là-bas. Mieux nous connaissons ces conditions, mieux nous comprenons que tous nos choix de vie ont un impact sur les inégalités sociales, sur le revenu et l'environnement des pays du Sud, enfin sur l'avenir de la planète.

Au-delà de l'acte d'achat, la Fédération Artisans du Monde veut permettre à chacun de comprendre le monde et la mondialisation et de s'engager, individuellement et avec d'autres, pour changer le fonctionnement économique et social. Elle vise la promotion d'un citoyen responsable et attentif, à sa mesure, au respect des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, ici et là bas.

À travers toutes les formes d'intervention (information, rencontres, éducation, plaidoyer, vente, etc.), les militants d'Artisans du Monde cherchent à donner les moyens à chacun de prendre des initiatives en faveur d'un développement durable au Nord comme au Sud.

La Fédération Artisans du Monde souhaite aussi susciter l'engagement dans des actions collectives pour transformer les pratiques dans tous les domaines de la vie quotidienne : alimentation, moyens de transports, choix des sources d'énergie, priorités de développement économique, choix de dépenses publiques, lutte contre les inégalités, fonctionnement démocratique, information des citoyens, etc.

Sa démarche est éducative et politique. Elle invite le citoyen à reprendre l'initiative avec d'autres et à utiliser son pouvoir dans l'économie.

### ■ Nos objectifs

#### > 4.1 Une dimension éducative dans toutes nos actions

La Fédération Artisans du Monde souhaite que chacun puisse comprendre la sphère économique et ose s'en mêler. Pour cela, elle invente des types de formations et d'actions adaptées à la diversité des citoyens. Elle privilégie les échanges entre citoyens pour trouver des alternatives aux comportements de consommation préjudiciables aux intérêts des producteurs des pays du Sud et du Nord.

Elle souhaite donner une dimension éducative à toute action, rencontre ou opération de vente ou autre action menée, plutôt que de viser à une impossible « formation » de tous les publics.

Elle veut permettre à tous et en particulier aux personnes à faible revenu d'être acteurs réels de l'économie et d'avoir accès à une consommation responsable.

Elle sollicite de manière spécifique et elle informe les décideurs et les personnes qui ont un rôle d'intermédiaire ou de conseil (par exemple, les formateurs d'enseignants, les futurs éducateurs, les élus locaux, les responsables des achats dans les collectivités locales, etc.).

## > 4.2 Proposer de s'engager dans les associations Artisans du Monde

La Fédération Artisans du Monde propose au plus grand nombre de s'engager dans la création et le fonctionnement d'une association Artisans du Monde. Cela constitue en effet un apprentissage concret de la gestion et des mécanismes économiques ainsi que du fonctionnement collectif et démocratique.

Elle s'engage à accueillir dans les associations locales des militants d'âges et de catégories sociales plus variés. Elle leur donne les moyens de s'intégrer, de partager son projet associatif, de rencontrer des producteurs et de participer aux décisions.

Elle donne une place aux jeunes militants et aux Jeunes Artisans du Monde<sup>2</sup> dans les instances de décision des associations locales.

## > 4.3 Pour des initiatives porteuses d'une autre économie

La Fédération Artisans du Monde encourage les initiatives collectives porteuses d'une autre économie, par exemple les groupements de consommateurs, les boutiques de producteurs locaux, les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les Jardins de Cocagne, l'épargne solidaire, l'utilisation de l'épargne pour le développement du réseau Artisans du Monde, etc. [voir aussi VOTE 2.5]

### VOTE

## > 4.4 Pour associer plus fortement nos clients, sympathisants, épargnants et partenaires

La Fédération cherche des moyens d'associer plus fortement les clients, sympathisants, épargnants, prêteurs et partenaires à son fonctionnement associatif local, aux actions et aux choix des associations locales.

Une clarification des différentes formes de participation et de statuts sera réalisée.

Des formes diverses pourront être expérimentées, sans déroger aux statuts-types de la Fédération Artisans du Monde et sans priver les militants actifs de la maîtrise générale de l'association<sup>3</sup>. Pour ce faire, une réflexion sur l'évolution des statuts pourra être engagée.

D'ores et déjà, chaque association locale peut encourager l'adhésion des sympathisants et membres non actifs, en veillant à la précision de ses statuts sur ces différents types d'adhérents.

La Fédération Artisans du Monde renforce l'information régulière des clients, sympathisants, épargnants et partenaires sur les producteurs, le commerce équitable et ses activités associatives, par différents moyens adaptés aux réalités locales.

Elle rend plus visible les différentes formes d'engagement possible pour le commerce équitable (en temps, en savoir-faire, en argent ou matériel, en diffusion d'information dans divers réseaux de relation, etc.).

---

<sup>2</sup> Jeunes Artisans du Monde : clubs ou groupes d'élèves menant des actions de promotion de commerce équitable au sein d'un établissement scolaire, en relation avec une association Artisans du Monde.

<sup>3</sup> L'évolution pourrait consister par exemple :

. à ouvrir un collège « consomm'acteurs » et/ou « partenaires » au sein de nos associations locales, afin de donner un droit de vote à ceux-ci mais avec un nombre de voix limité.

. à constituer des SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif), qui permettent d'associer – avec plusieurs collèges de vote – l'association de bénévoles, les salariés, des collectivités locales, des consommateurs, etc.

Cf. Compte rendu d'atelier d'AG 2003, « Le rôle du consommateur dans la filière équitable ».

# ■ LE MOUVEMENT ARTISANS DU MONDE TEL QUE NOUS LE VOULONS

## [5] Une association partie prenante de l'économie solidaire

### ■ Notre but

Les associations locales Artisans du Monde se reconnaissent comme des acteurs sociaux et des acteurs économiques à part entière, et non pas comme de « simples opérateurs commerciaux ». Elles s'inscrivent, de fait, dans la réalité économique française et internationale et mettent concrètement en pratique les principes de l'économie solidaire :

- > Considérer l'économie au service de l'homme et non l'inverse ;
- > Réaliser un service utile à la collectivité ;
- > Rechercher une répartition équitable des charges et ressources pour tous les acteurs de la filière ;
- > Produire des richesses, par la combinaison de la production, du salariat, du bénévolat et de contributions publiques ;
- > Payer un prix juste et réduire les délais de paiement ou de prépaiement ;
- > Ne pas s'approprier – individuellement – un capital et des richesses ;
- > Avoir un fonctionnement collectif et démocratique ;
- > Etablir une relation dans la durée.

La vente des produits des producteurs du Sud dans des conditions équitables représente la mission d'origine la plus connue d'Artisans du Monde. Cette activité est marchande, avec ses droits et devoirs en matière de liberté de concurrence, d'information du consommateur, de qualité des produits et du service et de contributions sociales et fiscales. Cependant, elle est non lucrative car elle n'a pas pour objectif de distribuer des profits à des individus.

### ■ Nos objectifs

#### VOTE

- > **5.1** Pour un réseau d'associations et de boutiques Artisans du Monde bien implanté sur tout le territoire français

#### VOTE

- > **5.2** Pour un développement commercial plus ambitieux des boutiques et relais locaux Artisans du Monde

#### VOTE

- > **5.3** Pour un réseau de qualité de boutiques équitables, accueillantes, informatives et ouvertes à d'autres échanges

## VOTE

### > 5.4 Pour un réseau d'associations Artisans du Monde privilégiant, dans leurs divers achats de fonctionnement, une démarche de consommation responsable

#### ■ Nos priorités

Le chiffre d'affaires d'Artisans du Monde a été multiplié par six en dix ans grâce à la montée en puissance des actions d'éducation et aux efforts d'essaimage pour créer de nouvelles associations, mais le potentiel de développement des boutiques associatives est encore important.

La Fédération Artisans du Monde doit s'engager dans un développement commercial plus ambitieux et répondre aux demandes pressantes des producteurs d'augmenter encore les débouchés, sans rompre avec cette éthique qui fait sa force.

La Fédération Artisans du Monde doit se doter d'un réseau crédible et de taille suffisante pour se distinguer des opérateurs commerciaux n'ayant pas d'objectifs d'éducation ou de transformation économique et pour lesquels le « produit » équitable prend le dessus sur la « filière équitable ».

Elle se donne les moyens de structurer un véritable réseau national composé de boutiques de proximité vendant des produits du Sud tous issus de filières équitables et de relais locaux aux formes variées.

Elle vise l'amélioration rapide du réseau existant : plan pour l'essaimage, véritable maillage du territoire, relocalisation des boutiques mal situées ou de dimensions trop réduites ; amélioration de la qualité de l'accueil, de l'information et des échanges avec les clients ; plan d'aménagement des boutiques et de mise en valeur des produits ; prospection, recherche de partenaires locaux, prospection de clients autres que particuliers, communication, etc.

Elle se donne les moyens de professionnaliser son fonctionnement par la création d'emplois locaux et par la formation des bénévoles. Ainsi, elle recherche un développement efficace et éthique et donne du crédit à notre pratique de commerce équitable.

Les boutiques Artisans du Monde rendent encore plus visible ce commerce équitable à trois dimensions que nous pratiquons : action commerciale, éducation et plaidoyer. Chacun devra trouver dans les boutiques matière à s'approvisionner, s'informer, échanger, et se mobiliser.

La Fédération s'inscrit dans News!, le réseau européen des Magasins du Monde, et tire parti d'échanges de pratiques avec des bénévoles et des salariés du commerce équitable dans les pays voisins.

## > 5.5 Reconnaître l'apport spécifique du bénévolat Artisans du Monde dans la vie économique et sociale

La Fédération Artisans du Monde a choisi la forme associative dans laquelle chacun peut s'engager pour l'intérêt collectif et non pas pour le profit individuel, et qui permet un fonctionnement démocratique.

L'apport spécifique des bénévoles d'Artisans du Monde doit être reconnu à sa juste valeur.

Les bénévoles, à travers les associations locales Artisans du Monde, constituent des acteurs économiques et sociaux à part entière :

- > Ils prennent part à la vie économique locale ;
- > Ils gèrent une activité économique dans le respect des règles sociales et fiscales ;
- > Ils s'informent sur les réalités économiques locales ;
- > Ils soutiennent ou font connaître les autres activités économiques solidaires ;
- > Ils créent de l'emploi de qualité ;
- > Ils font valoir les principes d'équité dans les choix des collectivités locales en charge du développement économique ;
- > Ils instaurent des collaborations transparentes et équitables avec les fournisseurs, les commerçants voisins, les agriculteurs, les artisans locaux, les clients, etc. ;
- > Ils sensibilisent et forment à la citoyenneté responsable.

Les relations avec les gens, le temps consacré à ces activités, l'organisation collective et les compétences représentent des moyens et des résultats qui ont tout autant de valeur que l'argent dans cette économie. Tout ceci doit être mentionné dans les rapports d'activités annuels et les bilans financiers<sup>4</sup> de la Fédération et des associations locales.

## > 5.6 Travailler avec d'autres acteurs de l'économie solidaire

La Fédération Artisans du Monde organise des collaborations locales et nationales avec d'autres réseaux de l'économie solidaire et avec des organisations françaises de paysans, d'artisans ou de transformateurs de produits alimentaires se reconnaissant dans les principes du commerce équitable Nord-Sud :

- > Elle contribue activement par son réseau local de proximité à susciter des achats d'autres secteurs économiques, dans le respect des critères au Nord : collectivités locales (cantines, fournitures, réceptions, etc.), cafés, traiteurs, magasins biologiques, centres de séjour et de vacances, etc.
- > Elle sollicite des partenaires en France et en Europe pour réaliser ensemble des études d'impact sur les filières traditionnelles et équitables.
- > Elle prend l'initiative d'autres collaborations utiles à la crédibilité du commerce équitable et à la défense de ses critères fondateurs.
- > Elle organise des collaborations avec les commerces équitables indépendants, dans le respect de sa Charte et des critères de la PFCE.

---

<sup>4</sup> Le plan comptable des associations prévoit un compte spécifique pour identifier le temps des bénévoles, pour le rendre visible, sans qu'il y ait d'effet financier direct.

## [6] Une filière de commerce équitable respectant les critères au Nord et au Sud

### ■ Notre but

Pour remplir sa mission de vendre des produits du Sud qui respectent les principes du commerce équitable, la Fédération Artisans du Monde a besoin de règles permettant de rendre cette notion de filière équitable, à la fois effective, transparente et reconnue, et d'avoir une connaissance et une meilleure garantie d'équité, sur toute la chaîne, du producteur au consommateur.

La Fédération Artisans du Monde se montre notamment soucieuse que les circuits de diffusion des productions de ses partenaires du Sud soient les plus fiables et transparents possible et, simultanément, garants d'un accroissement crédible de leurs débouchés. Ses choix stratégiques sur les circuits de distribution des produits équitables sont appelés à s'opérer en fonction de différents critères : son identité propre, ses partenaires producteurs, sa marque, son réseau, sa centrale d'achats. Ces choix devront se faire en tenant compte des différents acteurs et actionnaires concernés.

La Fédération Artisans du Monde a créé la centrale d'achats Solidar'Monde avec d'autres partenaires, pour assurer l'importation des produits du Sud avec la garantie de ces règles équitables. Elle a affirmé ces valeurs éthiques dans un pacte qui la lie aux deux autres actionnaires principaux de Solidar'Monde, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et la Société Civile Capital Solidaire (SCCS).

Elle se réfère à ses propres statuts, à son document « Critères au Nord, critères au Sud », à sa procédure d'agrément des organisations de commerce équitable du Sud par son Conseil d'administration, à la charte de la Plate-forme française pour le commerce équitable et, depuis 2003, à la procédure d'évaluation de l'IFAT (Fédération internationale du commerce équitable).

La Fédération Artisans du Monde vise à ce que ses pratiques commerciales, ses investissements, ses choix de modes de distribution et de vente de produits soient bien en accord avec ses statuts et son projet associatif.

### ■ Nos objectifs

#### VOTE

#### > 6.1 Pour une clarification de la stratégie relative aux réseaux de distribution des produits Artisans du Monde

##### ■ Contexte :

En 2004, un débat a émergé au sein du mouvement Artisans du Monde sur la distribution des produits du commerce équitable et plus particulièrement ceux d'Artisans du Monde. Constatant la diversité des positions, l'intensité du débat et la différence de niveau d'information des associations locales, un travail de fond a été mené, permettant au mouvement de prendre une position sur les choix d'Artisans du Monde en matière de distribution des produits équitables, en particulier vis-à-vis de la grande distribution.

Le groupe de travail sur les réseaux de distribution, créé à l'issue de l'assemblée générale de juin 2004, a étudié les différents réseaux de distribution possibles et leur compatibilité avec le commerce équitable, et il a sollicité un positionnement clair d'Artisans du Monde en matière de distribution de produits issus du commerce équitable.

Cette contribution a alimenté la réflexion du conseil d'administration de la Fédération, en particulier lors de ses séances des 19 mars et 23 avril 2005, le conduisant à soumettre au vote trois choix possibles quant à une stratégie clarifiée de la Fédération relativement aux réseaux de distribution.

■ **Ces trois choix ont été proposés au vote :**

- a) Choix simultané des réseaux de distribution spécialisés et de proximité, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités locales et de la GMD (grande et moyenne distribution), impliquant une action volontariste envers celle-ci et une acceptation de certaines de ses conditions.
- b) Choix prioritaire des réseaux de distribution spécialisés et de proximité, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités locales ; ouverture à la GMD sous conditions éthiques impératives.
- c) Choix exclusif des réseaux de distribution spécialisé et de proximité, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités locales.

>>> **C'est le scénario c) qui a été retenu :**

**Choix exclusif des réseaux de distribution spécialisé et de proximité, de l'économie sociale et solidaire et des collectivités locales**

Ce choix a été vu comme permettant d'approfondir l'ancrage de la Fédération Artisans du Monde dans l'économie solidaire et le mouvement altermondialiste et d'accentuer sa cohérence politique, pouvant la conduire légitimement à se présenter comme le réseau alternatif de référence du commerce équitable et lui donner l'occasion de manifester ainsi sa solidarité avec les producteurs du Nord et les salariés victimes des pratiques très contestables de la GMD. Il a été conçu comme permettant une plus grande valorisation de ses actions de plaidoyer et d'éducation.

Ce choix s'appuie sur une volonté de renforcer l'impact de la marque Artisans du Monde. Le réseau profitera aussi de cette identité renforcée. L'identification s'avèrera plus forte également en termes de produits puisque l'artisanat pourra faire l'objet d'une spécialisation accrue tant en amont, pour Solidar'Monde, qu'en aval, dans le réseau Artisans du Monde. Solidar'Monde maintiendra la diversité de sa gamme et continuera de faire fructifier l'expérience acquise et les investissements consacrés à la promotion de l'artisanat.

La maîtrise d'une relation plus durable, avec des orientations mieux centrées sur les besoins qualitatifs des partenaires sera aussi plus satisfaisante, et particulièrement au bénéfice des producteurs les moins structurés, dont la sauvegarde sera moins aléatoire.

En consacrant davantage de moyens et d'énergie au réseau spécialisé d'Artisans du Monde, la centrale développera aussi plus de synergies.

Concernant les débouchés, le développement de manière très volontariste des boutiques Artisans du Monde pourra accroître sensiblement les ventes. Les collectivités territoriales, comités d'entreprises, établissements publics constitueront un potentiel important qu'un partage systématique des expériences ponctuelles de chaque association locale pourra permettre de conquérir en bon ordre de marche.

L'occasion sera offerte d'une adaptation de l'offre pour pouvoir solliciter les restaurateurs et cafés, etc., et autres lieux intéressants de diffusion voire de prescription et/ou d'animation.

La multiplication de points de vente dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire et de proximité augmentera les points de sensibilisation sur les dérives de l'économie mondiale et les réalités des producteurs du Sud.

Les opportunités de déploiement de nouveaux débouchés correspondent cependant, symétriquement, à des risques qu'il est important d'énoncer également.

Ainsi, il faudra se montrer vigilant sur les accords passés avec les grandes entités que sont aussi les collectivités (délai de paiement, conditionnements, etc.)

Surtout, la Fédération Artisans du Monde devra assumer ces choix de développement innovant et soutenu, en mettant en oeuvre une démarche commerciale active et constante pour enrayer un faible développement sur l'alimentaire, grandement concurrencé par la GMD et répondre à la demande d'augmentation des ventes pour les producteurs du Sud. Ceci nécessite un engagement fort des bénévoles et une professionnalisation des lieux de vente.

Le chiffre d'affaires augmentera peut-être moins rapidement ainsi que le niveau de la redevance de marque versée par Solidar'Monde à la Fédération.

Les débouchés des producteurs agricoles seront moins rapides, sauf si un véritable développement du réseau de boutiques Artisans du Monde et du marché des collectivités territoriales se concrétise rapidement.

Pour l'artisanat, l'effort pour améliorer la qualité et développer les ventes reposera fortement sur le réseau Artisans du Monde et ne saurait compter avec d'autres acteurs (éventuels) ayant fait le choix d'autres réseaux de distribution.

La limitation de la clientèle approchée risque, à terme, d'amoinrir la diversité de nos impacts en éducation et plaidoyer.

Enfin, la Fédération pourrait être amenée à renoncer complètement à une marque Artisans du Monde sur l'alimentaire, si les volumes étaient trop faibles, et, simultanément, manquer de cohérence en acceptant paradoxalement, dans ses magasins, de plus en plus de produits de marques également présentes en GMD, comme Oxfam Fair Trade.

Ces risques ont été identifiés et des actions peuvent être entreprises pour les atténuer.

## VOTE

### > 6. 2 Pour de nouvelles relations entre la Fédération Artisans du Monde et Solidar'Monde

#### ■ Contexte en 2005 :

Après une période de difficultés il y a quelques années suite à l'arrêt du catalogue de vente par correspondance du CCFD, Solidar'Monde a connu une croissance importante en peu de temps : l'équipe salariée est composée aujourd'hui d'une trentaine de personnes, le chiffre d'affaires est en forte augmentation, ceci dans un contexte devenu de plus en plus concurrentiel.

Ces bons résultats, après des années incertaines, sont dus à la conjonction de plusieurs facteurs, notamment : la bonne gestion de l'entreprise, l'engagement de la direction et de l'équipe salariée de Solidar'Monde, le dynamisme des boutiques Artisans du Monde, l'augmentation de la notoriété du commerce équitable en France, etc.

Cependant des divergences de stratégie commerciale sont apparues ces dernières années entre la Fédération Artisans du Monde et l'actionnaire principal, le CCFD. Ces divergences, en dépit de la bonne volonté de chacun et d'un climat de dialogue cordial entre les représentants de la Fédération et du CCFD, ont eu des répercussions sur Solidar'Monde. Beaucoup d'énergie a été dépensée par les actionnaires pour arriver à un compromis difficile à mettre en oeuvre. Ces divergences, ajoutées aux

difficultés de fonctionnement du Conseil de surveillance, n'ont pas permis d'aboutir à **un plan de développement** pour Solidar'Monde.

Ces difficultés ont amené le Conseil d'administration de la Fédération à entamer une réflexion sur **l'évolution des relations entre la Fédération et Solidar'Monde**, à solliciter des avis d'experts et à étudier l'organisation de ses homologues européens. Parmi les organisations européennes de commerce équitable, différents types de relations existent entre la Fédération des magasins et la (les) centrale(s) d'achat. Dans certains cas, la fédération de magasins est majoritaire au sein du capital de la centrale d'achat ; dans d'autres, elle n'a aucune participation au capital et travaille avec plusieurs centrales d'achat après les avoir agréées.

**Une autre réflexion sur les statuts de Solidar'Monde** avait été entamée en 2001, pour passer d'un statut de Société anonyme à conseil de surveillance et directoire à celui de Société anonyme à conseil d'administration et directeur. Aucun changement n'avait été décidé. Cette transformation pourrait de nouveau être étudiée, dans le contexte actuel. Une autre forme serait aussi à étudier, la Société coopérative, dans sa forme classique ou dans sa forme nouvelle, la Société coopérative d'intérêt collectif, statut créé en 2001. Ceci est envisageable dans les scénarios B et C suivants.

■ **Après étude, trois scénarios d'évolution ont été proposés au vote :**

- a) Vers une distanciation de Solidar'Monde : retrait du capital et agrément de plusieurs centrales d'achat.
- b) Vers une filière intégrée : la Fédération devient majoritaire au sein du capital de Solidar'Monde.
- c) Vers un modèle multi-actionnaires sans majorité pour la Fédération : la Fédération n'augmente pas sa part de capital et recherche d'autres actionnaires qui partagent les valeurs de l'économie solidaire.

>>> **C'est le scénario b) qui a été retenu :**

**Vers une filière intégrée : la Fédération devient majoritaire au sein du capital de Solidar'Monde**

>>> Cette option signifie que l'ensemble des associations Artisans du Monde décide des choix d'orientations lors de l'Assemblée générale. Le fait que la Fédération (et donc l'ensemble des associations Artisans du Monde) devienne majoritaire n'est pas incompatible avec une diversification de l'actionariat : les associations Artisans du Monde, tout comme d'autres acteurs partageant les valeurs de l'économie solidaire, peuvent également entrer dans le capital. Ce scénario nécessite une discussion et un accord avec le CCFD pour modifier la répartition du capital.

■ **Avantages**

La Fédération Artisans du Monde devient majoritaire afin de développer et maîtriser une filière exigeante du commerce équitable, du producteur au consommateur.

Dans un contexte de multiplication des acteurs du commerce équitable, la filière intégrée permettra de renforcer en France la filière associative de commerce équitable, une des seules filières à défendre une vision exigeante du commerce équitable, qui s'inscrit réellement dans les principes de l'économie solidaire, qui allie vente, information, éducation, plaidoyer. La filière intégrée permettra ainsi de mettre en place une organisation forte et solide qui s'appuie sur un réseau de magasins Artisans du Monde plus nombreux autour de la marque Artisans du Monde, forte et reconnue.

Une meilleure répartition des marges dans l'intérêt de tous les acteurs de la filière : producteurs, centrale d'achat, associations Artisans du Monde à l'image de celles mises en place par les organisations belges et italiennes ont permis un fort développement du réseau de magasins associatifs. Elle favorisera le soutien des associations locales lors de leur création et de leur relocalisation. Un réseau plus fort et des magasins plus nombreux doivent répondre à la demande des producteurs : « Vendez plus ! ».

Les associations Artisans du Monde définiront les axes de la politique commerciale de la société en cohérence avec leurs choix politiques : choix des réseaux de distribution (GMS ou non), choix et politique à suivre vis-à-vis des producteurs, maîtrise de la marque Artisans du Monde.

La garantie sur toute la filière du producteur au consommateur sera plus facile à maîtriser.

### ■ Inconvénients et risques

La Fédération devra assumer une plus grande responsabilité dans la gestion et le développement de Solidar'Monde et dans la recherche de partenaires, notamment financiers. C'est elle qui assumera les engagements vis à vis des producteurs (cf. règle minimum des 75 %). Elle devra trouver des personnes compétentes et disponibles pour le Conseil de surveillance ou le Conseil d'administration de Solidar'Monde.

Les divergences pourront subsister, non plus entre les actionnaires, mais au sein de la Fédération, c'est-à-dire entre les associations Artisans du Monde. Ces divergences peuvent être tout autant source de débats enrichissants que de déchirements. Elles peuvent être aussi un frein à l'efficacité économique nécessaire à la gestion d'une entreprise. Mais les exemples belges et italiens n'ont pas révélé de risque majeur en ce domaine.

Pour autant, il faudra être ouvert à d'autres partenariats ou collaborations, avoir toujours le souci de rechercher des compétences adaptées au développement de la centrale d'achats.

## [7] Une organisation démocratique et participative, implantée sur tout le territoire

### ■ Notre but

La Fédération Artisans du Monde s'entend comme :

- > Fédération de groupes locaux, associations à part entière, autonomes dans leur fonctionnement et engagées dans le respect de la même Charte,
- > Fédération d'initiatives, organe de mutualisation des expériences et des énergies, et
- > Outil de mise en commun de moyens au service de l'ensemble des associations locales, notamment au travers d'un secrétariat national commun.

Elle est attachée à un fonctionnement démocratique de ses structures. Ce point figure en bonne place dans les critères au Nord dont les associations locales évaluent la mise en œuvre chaque année.

Le réseau Artisans du Monde a connu ces dernières années un développement soutenu, au rythme de 15 à 20 créations d'associations locales par an. Elle atteint plus de 150 membres en 2005. Cependant, son fonctionnement a assez peu évolué. Il n'existe que deux niveaux de décision : l'association locale et la Fédération nationale. Une seule rencontre des représentants des associations locales a lieu chaque année : l'Assemblée générale.

À terme, une implication faible des militants des associations locales dans les instances de réflexion nationale et dans l'élaboration du projet associatif fait courir des risques au fonctionnement démocratique et, par là même, à l'unité de la Fédération et à l'activité de ses membres.

C'est pourquoi, la Fédération vise :

- > Un renforcement de la vie démocratique en son sein ;
- > Une participation plus large des militants locaux au projet national ;
- > Une coresponsabilité élargie à tous les niveaux ;
- > Une meilleure coopération entre les associations locales dans le prolongement de l'essaimage (qui demeure une relation trop ponctuelle entre deux associations) ;
- > Une meilleure implication des associations locales dans le développement de leur territoire et dans des partenariats possibles à leur échelle, partenariats complémentaires de partenariats régionaux et nationaux.

### ■ Nos objectifs

#### > 7.1 Renforcer la démocratie dans les associations locales

Au niveau local, chaque association doit mettre en œuvre des règles de bon fonctionnement démocratique : limitation du nombre de mandats, présentation de bilans d'activités lisibles aux clients et aux bénévoles, identification des rôles de chacun, responsabilité accrue des commissions, délégation de pouvoir, apprentissage progressif de la vie collective, appel à la médiation dans la gestion des conflits dans les équipes locales, etc.

## > 7.2 Améliorer l'accès à l'information

La Fédération s'engage à améliorer l'accès à l'information de tous ses membres : informations sur la Fédération, sur le réseau de boutiques, sur son fonctionnement, sur ses réalisations, sur l'actualité du commerce équitable, sur les débats de fonds, sur les producteurs, etc.

## > 7.3 Mieux travailler en réseau

La Fédération forme les militants et salariés au travail en réseau et en partenariat, à tous les échelons. Elle favorise les échanges de savoirs et d'expériences entre associations locales.

Elle organise des formations de responsables d'équipes locales au fonctionnement collectif.

Elle favorise l'implication de ses membres dans le développement de leur territoire local et dans des partenariats à l'échelle locale, partenariats complémentaires de partenariats régionaux et nationaux.

## > 7.4 Inventer la démocratie participative qui nous convient

La Fédération Artisans du Monde met en œuvre une démocratie participative, complément nécessaire de la démocratie représentative par laquelle les associations locales élisent des représentants au conseil d'administration de la Fédération.

Cette démocratie s'appuie sur le niveau territorial régional et se construit progressivement en fonction des propositions locales.

La Fédération promeut l'innovation pour que ses membres inventent des formes de participation active aux décisions, respectant les critères au Nord et en phase avec la taille et la vitalité du réseau de bénévoles et de salariés.

## > 7.5 Une couverture nationale du réseau Artisans du Monde

La Fédération Artisans du Monde se dote d'un plan d'essaimage, de parrainage et de développement du réseau pour couvrir d'associations Artisans du Monde, tous les départements français, en fonction des réalités locales, des opportunités d'alliances et des possibilités de la nouvelle coopérative financière. Elle renforce les appuis au démarrage et les module en fonction des territoires.

### VOTE

## > 7.6 Pour une nouvelle responsabilité régionale au sein d'un projet national : pendant une phase transitoire d'une année, la Fédération Artisans du Monde fait l'expérience d'une nouvelle responsabilité et d'une nouvelle dynamique régionales.

La Fédération s'engage dans une évolution de son fonctionnement, voire de ses statuts, afin de créer un niveau supplémentaire de participation : le niveau régional.

Ce niveau correspond à **une ou deux régions administratives** et à une taille de territoire permettant des échanges réguliers entre associations locales.

La Fédération Artisans du Monde s'engage à consacrer les moyens d'animation et d'accompagnement nécessaires pour lancer ou renforcer cette nouvelle dynamique. Cette responsabilité régionale s'organise en lien et avec l'appui et du Conseil d'administration national et du Secrétariat national.

La Fédération poursuit sa recherche de moyens pour favoriser l'emploi local, condition pour libérer du temps des bénévoles pour de nouvelles actions régionales. Un appui particulier est fourni aux régions

les moins favorisées (à cause de contraintes géographiques, du nombre d'associations locales ou de faibles habitudes régionales...).

Chaque association locale s'engage à y participer et à désigner en son sein un correspondant « Vie régionale ». Elle testera avec les associations de sa région un mode d'organisation adaptée. Ensemble, elles évalueront cette première année de régionalisation et formuleront des propositions définitives d'organisations à soumettre à une prochaine Assemblée générale.

Ensemble, elles se chargeront – via les correspondants « Vie régionale » – de coordonner la mise en œuvre de cette responsabilité régionale, pour, **au minimum** :

- > Préparer au moins deux rencontres régionales annuelles et organiser la mobilisation des bénévoles locaux pour y participer ;
- > Favoriser les visites mutuelles entre associations locales et les échanges d'expériences, l'identification des personnes ressources ;
- > Recueillir les besoins de formations des associations locales et solliciter des formations décentralisées auprès du Secrétariat national ;
- > Donner un avis concerté sur les demandes d'agrément d'associations locales de la région ;
- > Etablir le bilan d'une année de responsabilité régionale et faire des propositions pour l'AG 2006.

**Et en fonction de leurs possibilités :**

- > Coordonner ou susciter l'essaimage de nouvelles associations locales ;
- > Rendre contact ou nouer des partenariats avec les collectifs régionaux d'associations, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, le Conseil régional, les collectivités locales, etc. ;
- > Etudier tout projet commun ou toute mise en commun de moyens utiles au développement du commerce équitable, des associations locales et à la pérennisation de leurs emplois.

La Fédération organise une journée nationale avec les correspondants « Vie régionale » et les responsables des associations locales pour élaborer des propositions définitives de régionalisation pour l'Assemblée générale 2006 (objectifs, répartition des niveaux de décision, évolution éventuelle de statuts, rôle des animateurs régionaux, moyens pour le fonctionnement régional, etc.).

...





# AUTRES ÉCHANGES AUTRE MONDE

POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE

[www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)